

FRGDS NOUVELLE-AQUITAINE – PLAN BVD
Demande d'aide au Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine

Après l'avis favorable à l'unanimité du Conseil National d'Orientation de la Politique Sanitaire Animale et Végétale (CNOPSAV) du 4 juillet 2019, l'arrêté ministériel du 31 juillet 2019 a fixé des mesures de surveillance et de lutte contre la maladie des muqueuses/diarrhée virale bovine (BVD). Pour mémoire, le CNOPSAV réunit l'ensemble des organisations professionnelles agricoles et vétérinaires sous l'égide du Ministère de l'Agriculture, il est notamment consulté sur les projets réglementaires relatifs à la santé et à la protection des animaux et des végétaux.

La FRGDS Nouvelle-Aquitaine est l'interlocuteur sanitaire animal pour notre région. Elle organise le réseau régional des GDS pour défendre, représenter, former, informer et accompagner tous les éleveurs de toutes les espèces d'animaux de rente dans le domaine sanitaire animal sur le territoire de la plus grande région agricole française. Elle est reconnue comme l'Organisme à Vocation Sanitaire (OVS) pour le domaine animal pour la Nouvelle-Aquitaine par le Ministère de l'Agriculture. Sa mission est d'assurer la concertation et la mutualisation de moyens des GDS de la région au service du sanitaire animal collectif pour être l'interlocuteur régional de l'Etat (DRAAF/SRAL), du Conseil Régional et des autres organisations professionnelles pour les questions sanitaires animales, tout en conservant un ancrage local fort pour maintenir le maillage de proximité du réseau, garant d'une forte réactivité indispensable pour la gestion des crises sanitaires.

Face aux enjeux de cette mission : bien-être de l'éleveur, bien-être animal, biosécurité, baisse des intrants (comme les antibiotiques), notion « ONE HEALTH – UNE SANTE », occupation du territoire, maillage vétérinaire..., le Conseil Régional est un partenaire incontournable ! Il nous a prouvé par le passé qu'il savait être présent pour accompagner les problématiques sanitaires en élevage.

Du fait de nos spécificités régionales, de ses enjeux économiques, environnementaux et sociétaux, le plan BVD est emblématique pour une implication du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine :

- La Nouvelle-Aquitaine est la 1^{ère} région agricole de France. 40 % des exploitations sont orientées sur l'élevage surtout pour la production de viande, c'est la 1^{ère} région exportatrice de brouillards avec de nombreux élevages vendeurs de reproducteurs.
- Nous sommes face à un nouveau chantier d'envergure pour l'élevage bovin. Malgré les actions mises en place par les GDS depuis des années, la BVD a encore un fort impact économique et aura un impact commercial national, européen et international de plus en plus important.
- Les pays avec un programme d'éradication BVD ont bénéficié d'aides nationales ou régionales.
- Une circulation virale BVD induit une immunodépression, augmentant les pathologies dans l'élevage et affectant le bien-être animal, générant une augmentation d'utilisation d'intrants et d'antibiotiques, ce qui est contreproductif vis-à-vis du plan Ecoantibio et de la réduction des émissions de gaz à effet de serre.
- L'élevage bovin néo-aquitain est majoritairement allaitant plein-air (84 %). C'est donc un élevage de qualité, valorisant les surfaces en herbe (puits de carbone stratégique). Il façonne nos paysages néo-aquitains. Mais, il renferme ainsi structurellement des facteurs de risque en matière de contamination BVD. De plus, il se trouve dans une situation économique difficile.
- Actuellement, le coût annuel de la BVD pour la ferme Nouvelle-Aquitaine se situe autour de 4 millions d'euros. Les pays engagés dans l'éradication BVD montrent un retour sur investissement avant 10 ans après le démarrage du programme collectif.



COMMUNIQUE DE PRESSE

28 mai 2020

- Une des clés de réussite de l'éradication de la BVD est la nécessaire forte implication conjointe de tous les éleveurs de bovins.


Une lutte collective généralisée contre cette maladie permettra ainsi de limiter les pathologies, donc les intrants, notamment les antibiotiques, d'augmenter le bien-être animal, sans oublier le bien-être de l'éleveur, et de réduire l'impact environnemental.

Face à cette situation de difficultés pour l'élevage bovin, notamment allaitant, d'investissement conséquent et collectif nécessaire pour répondre aux besoins internes des éleveurs (sanitaires, économiques) et externes (besoins commerciaux, attentes sociétales) et pour encore mieux valoriser et renforcer notre modèle d'élevage néo-aquitain, la FRGDS Nouvelle-Aquitaine a sollicité le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine pour une aide à hauteur de 40 % du coût du plan d'éradication BVD.

Cette aide du Conseil régional, intégralement déduite de la facturation à l'éleveur, permettrait un reste à charge pour l'éleveur significativement allégé et, donc, une acceptation augmentée d'où une réalisation collective plus importante, gage de meilleure réussite de ce plan d'éradication BVD.

La FRGDS et les 12 GDS départementaux néo-aquitains remercient par avance chaque éleveur bovin pour son implication et l'ensemble des partenaires (organisations professionnelles agricoles et vétérinaires, laboratoires d'analyses, interlocuteurs régionaux (DRAAF/SRAL) et départementaux (DDecPP) de l'Etat...) pour leur soutien dans ce plan d'éradication de la BVD, nouveau chantier d'envergure pour l'élevage bovin néo-aquitain et pour leur appui vis-à-vis de cette demande d'aide auprès du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine.

Le Président de GDS Creuse



Philippe MONTEIL

Contact :

GDS Creuse
Dr Boris BOUBET
gds23@reseauugds.com
05 55 52 53 86
26, rue Alexandre Guillon
BP 201
23004 GUERET CEDEX

